

CR la réunion du quartier "La Chesnaie" du jeudi 31 mars 2022

Etaient présents :

Marc Remond, élu habitant le quartier
Dominique Bourin, référente du quartier
Un habitant de l'avenue Champrenault

Secrétaire de séance :

Mme Dominique BOURIN

Ordre du jour :

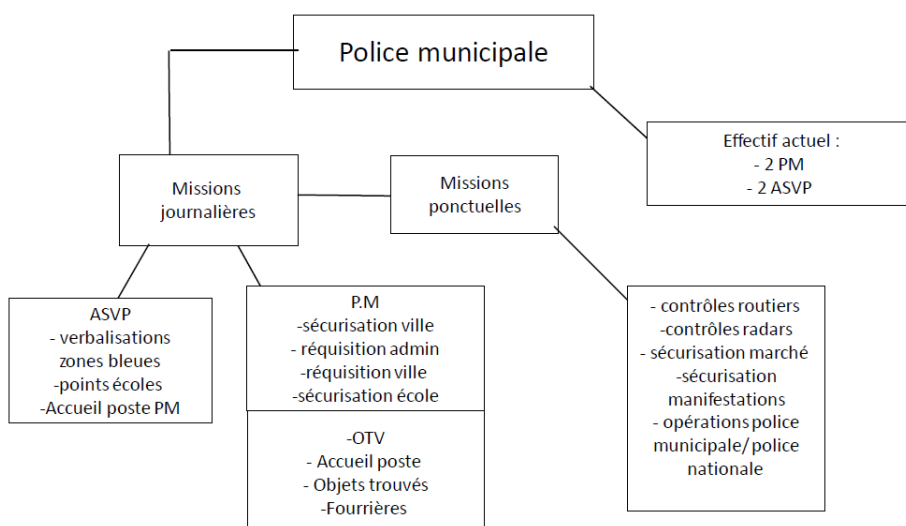
- Point n°1 - Sécurité / Circulation / Stationnement
- Point n°2 - Urbanisme
- Point n°3 - Autres sujets

Début à 20h40

Point n°1 : Sécurité / Circulation / Stationnement

Présentation par David HUMBERT, maire adjoint à la sécurité, à la circulation et aux mobilités.

1 – Les missions de la PM



2 PM bientôt 3 et 2 ASVP bientôt 3 ; objectif 4 PM et 2 à 3 ASVP,

Difficultés de recrutement et contraintes financières.

2 – Statistiques de la PM

Comparatif 1er trimestre 2022 -2021	TOTAL 1ER TRIMESTRE 2022	TOTAL 1 ER TRIMESTRE 2021
Verbalisation stationnement	221	82
Verbalisation zone bleue	627	580
Verbalisation zone verte parking gare	36	33
Contrôle routier	30	23
Verbalisation routier	70	106
Contrôle radar effectué	6	6
Verbalisation contrôle radar	3	7
Main courante	69	101
Main courante administré	1	
Rapport d'information	13	10
Rapport d'infraction	1	25
Rapport mise a disposition	2	6
Rapport constatation	1	15
Rapport d'intervention	7	0
Mise en fourrière	21	38
Mise à disposition	2	6
Appel CSU	29	
Visite au poste administrés	223	
Appel de la Police Nationale	36	
Appel administrés	386	

3 - Divers :

Stationnement : ce problème revient sur le tapis à chaque réunion. Le quartier étant proche de la gare et de la nouvelle résidence de la chaussée Jules César, le stationnement devient difficile car il y a de plus en plus de voitures extérieures au quartier.

Sens unique de l'avenue Gallieni : le sujet sera réétudié mais lors d'une réunion avec les habitants il y a 3 ans, ceux-ci s'étaient prononcés pour un statu quo.

Point n°2 : Urbanisme

Présentation par Françoise NORDMANN, Maire de Beauchamp.

Rappel de l'historique de l'urbanisme :



Les principaux dossiers en cours :

Opération privée Promogim

Suite à l'audience du 17 mars 2022 au tribunal de Pontoise, la commune est en attente du jugement. A l'issue de l'audience, notre avocat a produit une note reprenant les éléments essentiels pour la bonne compréhension du juge.

Ilot triangle : requalification du centre-ville, acquisition des propriétés par l'Établissement Public Foncier d'Île de France qui agit pour le compte de la commune dans le cadre d'une convention avec la ville de 13 M€.

Point de situation : 75% des parcelles acquises. Procédure longue compte tenu des acquisitions amiables (démarche souhaitée par la ville) et des études à mener. Prévision : 250 logements dont 45% de logements sociaux et 2500 m² de commerces et services en pied d'immeuble. Projet nécessitant un long processus : études, Droit de Préemption Urbain, concertations avec la population, désignation d'un aménageur....



Le quartier des Bleuets

Le périmètre de servitude de « Gel de la constructibilité » s'exerce pendant une période de 5 ans à compter de la date d'approbation du PLU, soit le 1 juillet 2020 (date d'opposabilité du PLU délibéré en CM le 6 février 2020). Aucune décision prise pour l'instant par les élus quant aux orientations ou solutions pour la sortie de

22 avenue pasteur / Opération privée : Les nouveaux constructeurs

Après avoir perdu auprès du tribunal, recours et appel au refus du 1er PC (obtenu tacitement), la ville a fait la démarche d'un « pourvoi en cassation » le 16 décembre 2021 auprès du Conseil d'État, processus préalable avant l'admission en Conseil d'État. Le 23 février, le jugement a été rendu et le conseil d'état a décidé que le pourvoi de la commune n'était pas admis. En conséquence, cela est notifié à la commune ainsi qu'au requérant. Reste la procédure des riverains.

Vinci, Projet privé ; av Pierre Sémard/ avenue Maréchal Joffre. Permis de construire en instruction : prévision de 99 logements avec 45 % de logements sociaux. Le projet sera présenté aux riverains par le promoteur le 6 avril. Travail en concertation avec le promoteur afin que le projet s'intègre dans le paysage architectural du centre-ville au regard de nos exigences et de celles du PLU.

Quelques habitants se sont inquiétés du fait que Madame Nordmann avait accordé un permis de construire pour des immeubles derrière la Poste (projet Vinci). Madame Nordmann précise qu'il s'agit d'un projet immobilier privé et qu'elle ne peut s'opposer à la construction si le projet respecte le PLU.

Park VECTURA
Poursuite de l'aménagement du site.
PC accordé pour le bâtiment B
accueillant le siège social de
l'entreprise Pommier (entreprise
française actuellement à St Ouen
l'Aumône), concepteur et fabricant
d'accessoires de carrosserie
industrielle. Génère 160 emplois.



Bois Barrachin
Bois de 5, 7 hectares cédé à l'euro
symbolique par M Chiche, propriétaire
du Park Vectura. Aménagement et
entretien réalisés par la CAVP dans le
cadre de ses compétences bois et
forêt, coût 1 M€, subventionné par le
plan vert de la région Ile de France à
hauteur de 44% et la CAVP.
Inauguration de l'ouverture au public
le 2 avril 2022, horaires fixés à
l'identique des actuels espaces de
plein air de la commune (parc arboré,
parc rond-point-de la Chasse). Bois de
promenade avec un parcours sportif
préservant la nature ainsi que la flore
et la faune. Une voie douce est prévue
le long de l'avenue des marronniers.

Point n°3 : Autres sujets

Présentation par Pascal SEIGNE, maire adjoint aux équipements et espaces publics, à la coopération intercommunale, à la communication et au développement numérique.

1 – Renouvellement éclairage public

Renouvellement éclairage public chaussée Jules César

2 – Autres travaux

Enfouissement des réseaux : ce n'est pas d'actualité car cela coûte trop cher.

3 – Festivités Centenaire

Ouverture du bois Barrachin le 2 avril

Beauch'en fête le 2 avril

Les années folles le 2 avril

Rando La Madelon le 3 avril

L'école de musique fait son show le 9 avril

Festival de rue le 21 mai

4 – Planning démocratie locale

Lundi 11 avril 2022 à 20h30, à l'Accueil de loisirs : Conseil de quartier La Chasse, Conseil de quartier Folie Château

Mercredi 29 juin 2022 à 20h30, Salles Anatole France : Réunion plénière

5 – Budget participatif

Un budget participatif de 20.000 € sera à nouveau mis en place

Planning :

Jusqu'à fin avril : appel à projets et dépôt des projets. A remonter par les boîtes mails des conseils de quartiers ou avec le formulaire.

Mai à juin : examen des projets déposés. En parallèle, étude de faisabilité (technique, financière et juridique) par les services de la ville.

Réunions des conseils de Quartier de juin : les habitants sont invités à voter pour le ou les projets qu'ils soutiennent

Septembre/octobre : proclamation des résultats et début des travaux.

Exemples de projets déjà mis en place :

Installation de tables de ping-pong

Installation de chaises

Installation de boites à livres

Développement des poubelles pour les déjections canines

Fin de la réunion à 22h00.